



Mardi 1^{er} septembre 2026

SANTERRE HAUTE-SOMME

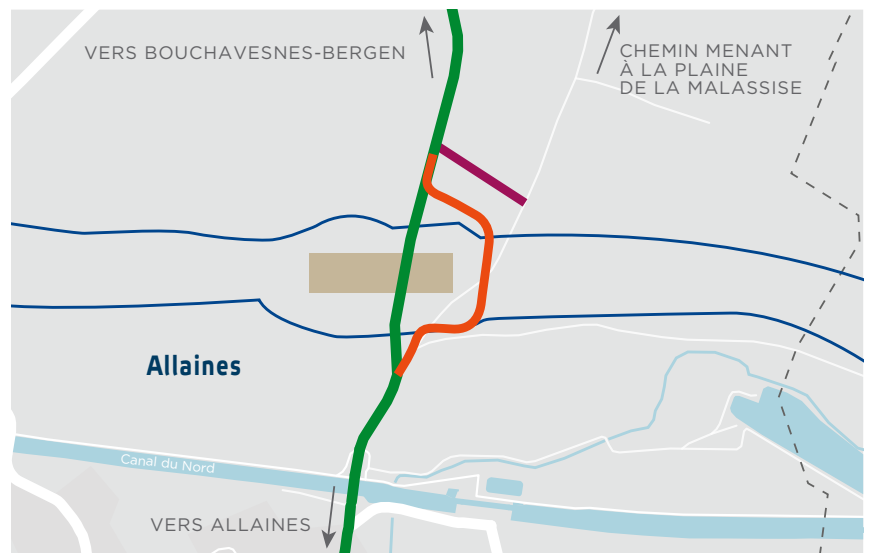
DÉVIATION PROVISOIRE DE LA VOIRIE COMMUNALE ALLAINES-BOUCHAVESNES

De quoi s'agit-il ?

Pour pouvoir engager les travaux de construction de l'écluse d'Allaines, la voirie communale reliant les communes d'Allaines et de Bouchavesnes-Bergen sera déviée provisoirement afin de maintenir la circulation durant une partie des travaux.

- Limite communale
- Emprise du CSNE
- Future écluse d'Allaines
- Tracé actuel de la voirie communale Allaines-Bouchavesnes
- Déviation provisoire à créer
- Barreau d'accès au chemin menant à la Plaine de la Malassise (pour les agriculteurs uniquement)

250 m



En quoi consistent ces travaux ?

Les travaux de réalisation de la déviation provisoire de la voirie communale Allaines-Bouchavesnes débuteront le 7 septembre 2026 pour une durée de 2 mois* et seront réalisés par l'entreprise EUROVIA, basée à Camon.

Ils consisteront à dégager les emprises du chantier, à décaper les terres végétales afin de les mettre en dépôt provisoire et à procéder au terrassement puis à l'assainissement surfacique des eaux pluviales.

S'en suivront les travaux de construction de la chaussée et de ses accotements puis le traçage de la signalisation horizontale et verticale.

Un barreau de liaison entre la voirie communale et le chemin menant à la plaine de la Malassise sera aménagé au nord de la zone de travaux, pour les agriculteurs concernés afin de desservir les parcelles agricoles. Il demeurera l'accès aux parcelles de la plaine de la Malassise y compris après la mise en service de la déviation.

*Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

Quelles sont les incidences sur la circulation ?

Pendant les travaux de construction de la chaussée et des accotements de la déviation provisoire, la circulation sur la voie communale actuelle sera maintenue, à l'exception de 5 jours nécessaires au raccordement de la voirie provisoire au nord (2 jours*) et au sud (2 jours*), ainsi qu'à la réalisation des enrobés (1 jour*).

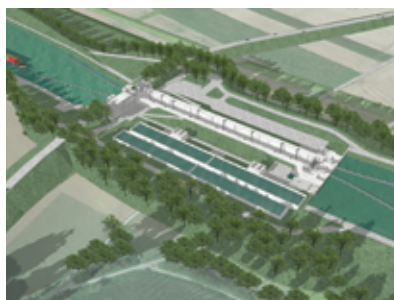
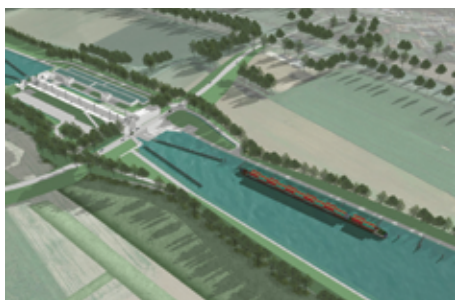
Ces dates de fermeture de la circulation feront l'objet d'un arrêté municipal affiché dans les mairies d'Allaines et de Bouchavesnes-Bergen.

Une signalisation routière verticale sera également mise en place durant toute la durée des travaux pour la bonne information et la sécurité des usagers.

Le devenir de la déviation provisoire dans la perspective de la construction du Canal Seine-Nord Europe

Une fois réalisée, la déviation provisoire sera effective pour une durée d'environ 3 ans. À compter du printemps 2029**, elle sera déposée afin de procéder à la construction du Canal ainsi qu'à la finalisation de la construction de l'écluse d'Allaines.

À l'horizon de mi-2031**, la voirie communale sera rétablie définitivement sur la tête aval de l'écluse d'Allaines, avec, sur la section nouvelle, une largeur de voirie de 5,50 mètres, supérieure à la route actuelle et propice à la circulation des engins agricoles.



@SCSNE / ONE / PIXXIM

UN CHANTIER EST UNE ZONE DANGEREUSE RESPECTEZ L'INTERDICTION D'Y PÉNÉTRER

Les chantiers du Canal Seine-Nord Europe ne sont pas des terrains de jeu !



- Circulation de camions et d'engins de chantier avec peu de visibilité pour les conducteurs
- Présence de machines et de matériels dangereux
- Chutes possibles (trous, objets au sol...)
- Autres dangers possibles (chocs électriques, noyade, chutes d'objets, ensevelissement, explosion, produits dangereux...)

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants



Une remarque sur nos chantiers,
Une question sur le projet ?
Contactez-nous : santerre.hautesomme@scsne.fr

Le saviez-vous ?

Avec son sas d'une longueur de 195 m pour 12,50 m de large et une hauteur de chute de 13,10 m, la future écluse d'Allaines sera un ouvrage visitable par le public qui contribuera à renforcer l'attractivité touristique de la Haute-Somme.

*Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

**Date prévisionnelle susceptible d'évolution en fonction de l'avancement des travaux.

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

RESTONS
CONNECTÉS

santerre.hautesomme@scsne.fr

www.canal-seine-nord-europe.fr

